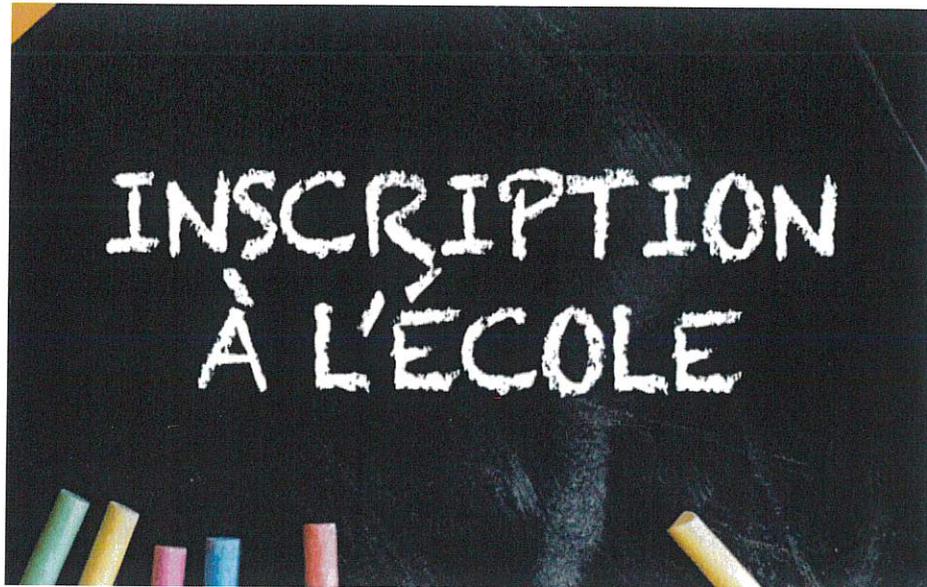


AFFICHÉ LE 13/02/2025



ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

AVANT LE MARDI 29 AVRIL 2025

Les inscriptions à l'école primaire des Clefs sont ouvertes en mairie

Au moment de l'inscription, merci de vous munir des documents suivants :

- Le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant à scolariser ;
- Copie carte d'identité d'un des parents ;
- un justificatif de domicile : copie de facture de moins de 3 mois ; bail ou contrat de vente récent du logement, dernière quittance de loyer ;
- un justificatif de garde de l'enfant, en cas de séparation ou divorce des parents (extrait de jugement...) ;
- un certificat de radiation si l'enfant a déjà été scolarisé dans une autre école.

